



Alep, le 24 janvier 2017

Deux paroisses en une seule paroisse par Notre Seigneur Jésus. Nous voici au premier anniversaire de notre saint jumelage : 29 janvier 2017, qui concrétise la parole du Seigneur : si un membre souffre les autres membres souffriront. Nous avons fait la preuve que, malgré les distances, nos différentes langues et géographie, le Corps du Christ nous unit tous les jours par l'Eucharistie. Ainsi nous resterons unis dans la charité par l'Esprit Saint. Peut on oublier vos précieux efforts et aides à nos paroissiens démunis de tout sauf de la foi de nos ancêtres, les premiers chrétiens de notre Terre Sainte (sur le chemin de St Paul). Vous avez rendu à vos frères chrétiens (déplacés) de Notre Dame du Bonheur, le sourire, l'espérance. Que Dieu vous bénisse et vous comble par ses grâces, et qu'il perpétue notre sainte communion !

Au nom de mes paroissiens, j'adresse un grand merci à Mgr Yves Le Saux évêque du Mans, au Père Bruno, et aux prêtres, sans oublier les membres de la Fraternité Chrétienne Sarthe- Orient. Enfin que Dieu bénisse et protège tous les paroissiens de Sablé-sur-Sarthe et les autres paroisses du Doyenné.

Père Michel,  
Curé de la paroisse Notre Dame du Bonheur.

### **Continuons d'aider les paroissiens de Notre Dame du Bonheur à Alep ?**

#### **Avec la Fraternité Sarthe-Orient :**

- **En faisant un don :** Tous les dons en chèque, doivent être libellés à l'**Ordre de la « Fraternité Chrétienne Sarthe-Orient Jumelage Notre-Dame du Bonheur »**

#### **Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%**

Il est possible de faire un don en espèces aussi.

Vous pouvez remettre votre don sous enveloppe au presbytère de Sablé (**11 rue Saint Nicolas – 72300 SABLE**) ou dans les corbeilles de quête, ou l'envoyer directement :

**Fraternité Chrétienne Sarthe Orient –**

**3, Place du Cardinal GRENTE – 72000 LE MANS**

Pour suivre tout ce qui concerne notre jumelage : [www.doyennesable.fr/page33.html](http://www.doyennesable.fr/page33.html)

Tous les dons sont importants. Tout est reversé au Père Michel qui aide ainsi environ 300 familles (1 famille : les parents et 5 ou 6 enfants).

Merci à tous,

Père Bruno Mézière, Curé de Sablé, Parcé, Noyen et Solesmes

Tous les vendredis, la messe est célébrée à l'intention de la paroisse Notre Dame du Bonheur :

**Jusqu'au 24 février : messe à 9h en l'église Notre Dame de Sablé**

**Pendant le temps du Carême : les 3, 10, 17, 24, 31 mars et 7 avril : messe à 18h30 en l'église de Gastines**

**A partir du vendredi 21 avril : messe à 18h30 dans les villages.**

La quête de la messe du 2 février (à 18h30 à Solesmes avec l'ensemble du doyenné), du 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, et du Jeudi Saint est reversée intégralement à la paroisse Notre Dame du Bonheur.